ROTARY CLUB GENT HAVEN-GAND MARITIME - RAPPORT REUNION STATUTAIRE 10/09/2024

Présences: 28 présents; 14 excusés

Notre chef de protocole Baudouin ouvre la réunion et présente les invités :

* Alexander Verstraete (notre conférencier) et son père, membre du RC Brugge
* Stéphane Rahier et Henri de Hemptinne du RC Gent
* Alain Benmerdja, invité par notre président

Notre président Vincent annonce les activités à venir, dont la conférence de Me Bruno Dayez ‘Défendre l’Indéfendable’ le 24 septembre prochain et l’activité money making Minard le jeudi 5 décembre prochain.

L’activité Wijnse Feesten 2024 est présentée par Henri de Hemptine (RC Gent). Elle aura lieu au garage Ciac à Ledeberg le weekend du 12-13 octobre prochain. Elle en est à sa 21ième édition.

Il est possible d’y participer et d’y contribuer de différentes façons : achat de chèques-vin, acheter ou offrir des bouteilles de vin, faire un don, participer au barbecue, donner un coup de main pour le montage et le démontage des stands, etc.

Plus précisément notre club sera appelé à s’occuper de l’accueil des visiteurs (nous sommes dispensés de la vaisselle cette année..)

Notre conférencier monsieur Alex Verstraete prend ensuite la parole : il est juriste de formation ; après quelques années au barreau il a réussi l’examen de la diplomatie.

Il est actuellement conseiller auprès de la ministre de la coopération madame Caroline Gennez.

Avec passion et une grande connaissance de ses dossiers il nous dresse un portrait très documenté des enjeux de la coopération belge : les défis actuels, les priorités de la Ministre et la place de la coopération dans l’ensemble des relations internationales.

Il nous cite les progrès (par exemple la baisse de la mortalité infantile dans le monde) mais aussi les échecs (les 250 millions d’enfants non scolarisés ou les 750 millions d’êtres humains n’ayant pas accès à l’électricité).

Il y a 4 grands domaines d’action :

* La santé : le covid a largement démontré la nécessité absolue de la coopération mondiale (par exemple pour les vaccins)
* L’enseignement
* Le climat
* Les droits humains : ils sont menacés dans beaucoup d’endroits dans le monde

L’aide à la coopération belge va en priorité aux pays suivants : le Congo, l’Ukraine, la Rwanda, le Burkina-Faso.

Nous dépensons 0,45% de notre budget fédéral à la coopération alors qu’un objectif de 0,7% a été fixé par l’Onu.

La coopération fonctionne sur base de traités entre pays dans lesquels sont fixés des priorités d’action.

Les organisations non-gouvernementales (par exemple Oxfa) jouent également un grand rôle.

Conclusion : Alex Verstraete nous a ouvert les yeux sur l’importance de la coopération et son implication dans pleins de domaines.

Le rapporteur du jour

Sébastien VdO